

« hôpital à sept heures du soir, sur laquelle déclaration
 « nous officier susdit avons constaté ledit décès par acte
 « que les comparants ont signé avec nous. »

Signé : MILLET, MARTEL, GRATALOUP,
 COSTE, *off. publ.*

A la suite de quelles circonstances cet homme de loi du Velay avait-il été amené à la prison de Pierre-Scize ?

C'est ce que va nous apprendre une intéressante étude parue dans un journal du Puy en 1885 ; son auteur, M. Henry Mosnier, a eu la bonne fortune de trouver aux archives départementales de la Haute-Loire une véritable odyssee sous le canon des armées de Dubois-Crancé et de Précý, alors que l'infortuné Jamon se mourait à l'Hôtel-Dieu le 23 septembre 1893 (1).

Jean-Baptiste Jamon, né à Montfaucon le 25 avril 1739, homme de loi, comme son père, procureur du roi au bailliage de Montfaucon, député de la Haute-Loire à l'Assemblée législative, exerçait les fonctions d'administrateur du département de la Haute-Loire lorsqu'il reçut de ses collègues la mission qui le conduisit en la ville assiégée (2).

(1) L'étude de M. Mosnier a été publiée dans la *Haute-Loire* les 28, 30 juillet et 1^{er} août 1885 sous ce titre : *Un épisode du siège de Lyon (1793), l'arrestation de J.-B. Jamon, administrateur du département de la Haute-Loire*. Il en a été fait un tirage à part, à un petit nombre d'exemplaires, dont aucun n'a été vendu.

(2) Jamon (Jean-Baptiste), avocat au parlement, procureur du roi à la seigneurie royale de Montfaucon, juge de la baronnie de Dunière, des mandements de Clavas, Montregard, Lapte et Grazac, se qualifiait de noble, écuyer, conseiller du roi. Il était fils de François-Dominique Jamon auquel il avait succédé dans ses charges. Ce dernier mourut au